Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

L'injure dans l'éducation traditionnelle : blocage ou épanouissement ?

Aimée Noëlle Gomas[1]
gomasaime@gmail.com
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)
Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville)
https://orcid.org/0000-0002-4826-3171

Reçu : 03/07/2025, Accepté : 12/11/2025, Publié : 30/12/2025

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 2 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : L'éducation traditionnelle est un champ plus complexe que ce que d'aucuns pensent ; elle est une réalité qui ne saurait être comparée à une autre quoique plus nouvelle et/ou plus actuelle dans le monde contemporain. Cette éducation qui engage très souvent la communauté familiale, implique surtout la personne de la mère qui use souvent de l'injure pour stigmatiser, titiller ou booster l'éduquer. Lorsque nous prenons pour référence les cadres théoriques en psychologie de l'enfance, nous admettons que les injures pourraient frustrer, traumatiser l'éduqué et de facto un impact positif ou négatif sur celui-ci. Sous cet angle, nous voulons à travers ce travail, montrer que l'injure au quotidien diminue, bloque l'épanouissement ou la prise des initiatives chez l'injurié. Tant qu'il en est ainsi, les questions suivantes sous-tendent notre travail : Dans quelle mesure l'injure peut-elle bloquer l'éduqué ? Dans quel cas, l'injure stimule, au point de produire un effet contraire dans la vie de l'éduqué ? L'approche théorique dénommée Cultural Studies de Chris Barker (2003) est celle qui s'adapte le mieux pour analyser ce travail. Ainsi, nous commencerons premièrement par une définition conceptuelle de l'injure. Deuxièmement, il sera question d'aborder les caractéristiques et mécanisme de fonctionnement de l'injure dans le contexte socioéducatif. Troisièmement, nous montrerons l'impact global de l'injure sur l'éduqué. Enfin, il s'agira de voir la pertinence de l'injure dans l'éducation traditionnelle.

Mots clés : Injure, Education traditionnelle, Blocage, Epanouissement

Insult in traditional education: obstacle or path to fulfillment

Abstract: Traditional education is a more complex field than some people think; it is a reality that cannot be compared to another, although newer and/or more current in the contemporary world. This education, which very often involves the family community, mainly involves the person of the mother who often uses insults to stigmatize, tease or boost the educated person. When we take the theories of child psychology as a reference, we admit that insults could frustrate, traumatize the educated person and also, have a positive or negative impact on him. From this perspective, we want to show through this work that daily insults diminish, block the development or taking of initiatives in the insulted person. So long as this is the case, the following questions underlie our work: To what

[1] **Comment citer cet article :** Gomas A. N., (2025), « L'injure dans l'éducation traditionnelle : blocage ou épanouissement ? », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.257-269

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

extent can insults block the educated person? In which case, does the insult stimulate, to the point of producing an opposite effect in the life of the educated person? The theoretical approach called Cultural Studies by Chris Barker (2003) is the one that best adapts to analyze this work. Thus, we will first begin by presenting in a conceptual way "the insult", then we will highlight, the multifunctions and the operating modes of the insult and finally, we will show the impact of the insult on the educated person.

Keywords: Insult, Traditional education, Obstacle, Fulfillment

Introduction

L'éducation traditionnelle est un champ complexe qui « prend en compte la richesse profonde du milieu africain » (Moctar Abdourahamane Mohamed, 2022, p.70). A ce titre, elle nous apparaît intrinsèquement endogène. Considérée spécifiquement comme globale et intégrationniste, active et démocratique, progressiste et compétitive, l'éducation traditionnelle procède essentiellement par la parole pour une matérialisation effective. A en croire Ousmane Sawadogo (2003), ce type d'éducation s'effectue généralement par le biais du langage oral, notamment la parole. Dans ce sens, il nous semble nécessaire d'ausculter un type de parole assez particulier qui serait sensible. Pour ce faire, notre choix est porté vers l'injure, une parole très sensible du fait de son impact sur l'injurié voire l'injurieux. Il apparaît fondamental de mentionner que l'injure intervient dans la socialisation de l'enfant en milieu Loango pour stigmatiser, titiller ou booster l'éduqué (l'enfant). De toute évidence, la pratique de l'injure dans l'éducation de l'enfant ne se fait pas sans conséquences.

Cette question de l'injure a fait l'objet de plusieurs études qui se sont focalisées sur le contenu de l'injure, sur le contexte social de sa prolifération et sur l'aspect linguistique. De ces travaux, nous notons essentiellement ceux-ci : Marguerite perdriault (2007) propose au travers de son article d'élargir l'idée qu'on se fait de l'injure pour prendre le recul nécessaire. Elle propose aussi de transformer cet instant particulier en moment éducatif par l'articulation d'apprentissages sociaux et linguistiques susceptibles de construire une prévention des débordements injurieux. Tandis que Claudine Sagaert (2017) se propose de réfléchir à partir de trois axes généraux aux différents types de rapports dans lesquels ces termes sont liés. En premier lieu, en retraçant l'histoire du lien établi entre la laideur, l'insulte et l'injure dans la langue de Molière autrement dit, le français. En second lieu, en considérant la laideur physique comme matériau de l'insulte. Enfin, en abordant l'insulte injurieuse tel un terreau de la haine. José Manuel Resende, Luís Gouveia, David Beirante (2016) orientent leur projet de recherche en observant dans quelle mesure les expériences d'humiliation, d'injustice et de non-reconnaissance sont appréhendées par les apprenants dans moults contextes scolaires et son impact sur la construction de l'identité de genre des élèves. Par contre, Emilio Bonvini étudie l'écart linguistique de la formulation de l'injure dans l'Afrique subsaharienne. Quant à nous, nous montrerons que l'injure au quotidien diminue, bloque l'épanouissement ou la prise des initiatives chez l'injurié. Cette entreprise ne se fera pas sans toutefois, montrer l'aspect positif de cet emploi qui peut s'avérer important. C'est dans cette perspective que la problématique se formule suivant les questions ci-après : dans quelle mesure l'injure peut-elle bloquer l'éduqué ? Dans quel cas, l'injure stimule, au point de produire un effet contraire dans la vie de l'éduqué ? Pour atteindre les objectifs fixés et répondre à la problématique, il a été crucial de constituer un corpus d'injures et de proverbes que j'ai récolté en fin janvier 2025, dans le Loango, préfecture du département du Kouilou (République du Congo). La technique de recueil de données de Madeleine Grawitz (1965) m'a servi pour recueillir les informations nécessaires à ce travail. Par ailleurs, les Cultural studies de Chris Barker et Emma A. Jane (2016) constituent l'approche théorique qui s'adapte le mieux pour analyser ce travail. La

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

signification, la culture populaire et la performativité sont les concepts opératoires utilisés pour analyser les données recueillies.

Pour ce faire, nous commencerons premièrement par une définition conceptuelle de l'injure. Deuxièmement, il sera question d'aborder les caractéristiques et mécanisme de fonctionnement de l'injure dans le contexte socioéducatif. Troisièmement, nous montrerons l'impact global de l'injure sur l'éduqué. Enfin, il s'agira de voir la pertinence de l'injure dans l'éducation traditionnelle.

1. De la notion de l'injure

De la langue civili (H12), *lifingu* se traduirait par les substantifs insulte et/ou injure. De ce fait, il est impérieux de préciser que stricto sensu, *lifingu* fait référence à l'insulte, un terme qui dérive du verbe *kufinga* « insulter » et qui signifie « une attaque verbale formulée à l'endroit d'autrui à plusieurs fins ».

Dans ce sens, il importe de préciser que dans ce contexte de recherche, il est bien question d'employer le terme *lifingu* traduit par injure. Ici, ce terme s'apparente à ce qui pourrait vexer, humilier, dégrader, rendre coupable, déstabiliser, condamner, stimuler, stigmatiser, titiller ou booster l'éduqué. Au demeurant, ce terme est émaillé généralement de « gros mots » qui se matérialisent essentiellement par le canal oral. Catherine Rouayrenc (1996, p.6) affirme à cet effet, « le gros mot existe incontestablement et c'est un phénomène foncièrement oral ». Dans ce sens, il relève « d'un domaine tabou, et/ou passe pour injurieux » (idem, p.7). Au-delà d'être un gros mot vulgaire, l'injure est perçue comme un acte de violence verbale dont l'impact n'est pas à négliger. Pour corroborer ce qui précède, Moumouni Zoungrana (2023, p.187) certifie que l'injure est une « forme de violence verbale qui vise à toucher, offenser expressément une tierce personne en portant ainsi atteinte à sa dignité et à son intégrité ». Cette définition rend bien compte du caractère dégradant de l'injure dans le sens général. Par contre, Suzanne Lallemand déclare à ce propos :

[L'injure] fonctionne comme sanction phantasmatique du geste répréhensible, en rendant immédiatement monstrueuse une partie de l'anatomie qu'elle hypertrophie et soustrait au contrôle de son propriétaire juvénile ; elle punit en menaçant l'enfant de la perte de son intégrité, de son harmonie extérieure, et de sa qualité d'homme (1975, p.99).

Ce fragment textuel témoigne non seulement du fonctionnement de l'injure, mais de son impact sur le sujet enfant. D'autant plus qu'il apparaît tel un être en construction, il est crucial à cet effet, de faire son éducation avec précaution et tout le soin nécessaire à l'occulter de toutes formes de pratiques dégradantes.

D'entrée de jeu, il est impératif de préciser qu'il existe plusieurs catégories d'injures dans l'univers social Loango, notamment vili, qui se présente comme suit :

- La première catégorie, c'est : l'injure injuriante
- La deuxième catégorie, c'est : l'injure rituelle

Pour ce qui est de cette étude, c'est la première catégorie « injure injuriante » qui nous intéresse au premier plan du fait des retombées tant soit peu négatif et positif qu'elle occasionne sur l'enfant.

2. L'injure dans l'éducation traditionnelle : caractéristiques et mécanisme de fonctionnement

Pour mieux traiter de la question mise en lumière, il semble de bon aloi de dégager les caractéristiques et les mécanismes de fonctionnement de l'injure injuriante dans la pratique de l'exercice socialisant. De prime abord, l'injure est comprise comme un des genres brefs dont les

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

caractéristiques et les fonctions méritent d'être abordées afin de mieux cerner les contours psychologiques et sociologiques de leur emploi.

Ipso facto, cette forme de violence verbale qui n'est autre que l'injure-injuriante peut se caractériser par la stigmatisation outrageante d'un comportement et la dégradation de l'estime de soi. D'où, ces catégories se matérialisent sous la forme de la menace verbale, du sarcasme, de la comparaison, de la métaphore, de l'injure publique, et/ou de la gestuelle injuriante.

2.1.1. Stigmatisation outrageante d'un comportement

Dans la société traditionnelle Loango, l'injure-injuriante intervient dans l'éducation dès la fin de la première enfance jusqu'à l'adolescence. Cette violence verbale est souvent modérée dans sa réalisation. En réalité, elle intervient fréquemment en dernier recours pour sanctionner l'enfant d'une pratique peu orthodoxe. L'injure-injuriante est strictement prononcée de manière exceptionnelle par les parents à l'endroit de leur enfant. Il faut admettre que cette restriction d'emploi tient compte du caractère outrageant de la parole.

a. Contexte d'énonciation de l'injure-injuriante

La production d'une injure-injuriante se fait inéluctablement en tenant compte du contexte qui s'avère de toute évidence capital. En effet, cette violence verbale ne se fait pas en toute circonstance ou encore en tout lieu. Elle obéit indubitablement à des principes d'émission très catégoriques qui font qu'elle soit parfois déconseillée du fait du danger qu'elle constitue.

- **Champ de compétence de la mise en contexte de l'injure-injuriante :** Socialisation primaire

1erContexte d'énonciation : Situation de désobéissance accrue

- **Type d'injure-injuriante :** gestuelle injuriante
- **Voie interne de l'injure-injuriante:**
- **Emetteur :** une éducatrice (la mère)
- **Récepteur :** l'enfant entêté ou désobéissant
- **Contenu de l'injure-injuriante** :
- *botuka* : quitte-là ; sois hors de ma vue ;
- **Analyse de contenu de l'injure verbo-gestuelle « botuka »**

La production de cette gestuelle injuriante qui se réalise simultanément par le canal oral ne se fait pas fortuitement. Car en fait, elle est produite par la mère pour fustiger le mauvais comportement telle la désobéissance accrue que manifeste l'enfant sous sa tutelle. Cette expression à connotation familière « *botuka* »est riche de sens et de profondeur dans la mesure où elle sert à faire observer avec effet punitif, l'acte produit. A n'en point douter, cette injure verbo-gestuelle réalisée avec un ton persuasif et fâcheux a pour objectif d'isoler temporairement l'enfant désobéissant de l'espace physique en partage. De toute évidence, elle fonctionne avec le dynamisme et la force des émotions manifestées de l'encodeur. De ces émotions, l'on peut mentionner : la déception, la frustration et la colère.

- La déception : c'est un état psychologique causé par une insatisfaction quelconque. Dans notre contexte, la mère est en proie à la déception lorsqu'elle se rend à l'évidence que son enfant manifeste une désobéissance accrue. Ce sentiment de déception « est toujours grande » (Samba Ndiaye, 2020, p.60)) et il peut entraîner la frustration dès lors que cette dernière réalise le regard que la communauté peut avoir sur sa famille. D'autant plus qu'il est nommément connu qu'en Afrique subsaharienne « dès sa conception l'enfant appartient à la communauté » (Ferdinand

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

Ezambe, 2010, p.30). Dans l'univers social Loango, l'enfant est le miroir de sa famille et de toute la communauté voire de tout le village. Ainsi, il serait inconcevable de permettre à son enfant d'être la risée de la société et de recevoir la honte de toute une vie.

- La frustration est en effet, une émotion qui s'apparente à la déception et à la colère. Ici, cette émotion a un caractère passif, mais il faut admettre qu'elle pourrait avoir un caractère actif. Le caractère actif de la frustration nous apparait tel « un obstacle dit externe » (Charles Framer,(1959, p.841) qu'il faille y remédier pour éviter tout désarroi et rejet social.
- La colère est un sentiment affectif violent et immédiat que la mère ressent lorsque l'enfant ne s'exécute pas à la tâche qui lui incombe. De toutes les émotions manifestées par la mère, c'est la première qui se matérialise. Mutatis mutandis, l'objectif de cet état n'est pas de se prononcer violemment mais de faire comprendre au travers de cette injure verbo-gestuelle, l'erreur commise par le récepteur.

Dans la manifestation de ces émotions, la tradition exige vivement aux aînés tels la mère de sanctionner et de reprendre l'enfant qui a commis une erreur. Ce principe est consigné dans les genres de la littérature orale telle que le proverbe.

- **Message de la tradition : voie proverbiale**

Proverbe 1: *moci wabula' mwana ù foci nkubèka.*
Traduction littéraire : lorsqu'on frappe un enfant, il faut le consoler.

- Lorsqu'on frappe un enfant pour le corriger, il faut le consoler par la suite.

2em Contexte d'énonciation : Situation de paresse totale

- **Type d'injure-injuriante :** métaphore
- **Voie interne de l'injure-injuriante:**
- **Emetteur :** une mère
- **Récepteur :** sa fille paresseuse (moôlo)
- **Contenu de l'injure-injuriante** :
civulu: vaurien
- **Analyse de contenu de l'injure verbale «civulu»**

Le terme *civulu* (vaurien) désigne quelqu'un de paresseux ou qui naturellement ne vaut rien. En effet, ce terme est employé figurativement pour décrire la personne qui adopte un comportement peu responsable et qui échappe à la norme sociale et à la morale. Il convient de préciser avec insistance que la tradition Loango prévoit que la jeune fille ne doit pas être paresseuse puisque la paresse est considérée comme une tare à remédier.

D'entrée de jeu, suivant ledit contexte, le substantif *civulu* obéit à un procédé d'émission spécifique qui se présente de la manière suivante :

- La production d'un ton fâcheux par l'encodeur ;
- La production d'une parole analogique associée à l'injure.

L'injure verbale et la parole comparative que prononce la mère (l'encodeur) ont pour fonction d'heurter la sensibilité de l'enfant (décodeur) en faisant agir son véritable « moi » avec possibilité de renforcement de l'estime de soi, pour une fin : la correction. En effet, lorsque l'enfant telle la jeune fille manifeste des élans de paresse et/ou de nonchalance de façon répétitive, la mère est dans

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'obligation de lui faire entendre raison. Cette figure de rhétorique se manifeste très souvent comme l'un des moyens coercitifs pour susciter la raison en outrageant.

De toute évidence, en traitant cette dernière de *civulu*, il n'est nullement question, pour elle, d'exprimer un mépris mais de la frustration en raison de ce comportement de paresse jugé de vice moral. A ce propos, Oscar Senström (1948, p.221) déclare que la paresse « est considérée comme un vice détestable chez une femme (…) On doit dire que les Bakongo sont diligents et industrieux pour le bien-être des leurs et nombreux sont ceux qui travaillent dur ».Christiane Fonseca (2014, p.130) affirme quant à elle que généralement « la paresse peut se concevoir à différents niveaux : rejetée comme une sorte de tare d'un point de vue moral et social ; interprétée comme un handicap ou un symptôme du point de vue psychologique, elle offre des aspects mitigés ». A en croire les deux auteurs susmentionnés, la paresse s'avère tant soit peu négative et est comprise comme étant une antivaleur.

Dans l'univers social Loango, la paresse est un vice qu'il importe de combattre avec véhémence puisqu'il est inconcevable pour la jeune fille d'être considérée comme « paresseuse ». C'est pourquoi la tradition a toujours prévu un nombre non négligeable de prédispositions orales et verbo-gestuelles pour tenter de pallier ce type de problème. La métaphore *civulu* sert à créer un sentiment de déception face à la paresse répétitive.

Par ailleurs, pour ne pas détruire l'estime de soi de la réceptrice (jeune fille), l'émettrice (la mère) s'emploie à la comparaison, une figure stylistique qui reflète pour la plupart du temps, l'aspect qualificatif qui s'apparenterait à l'insulte. L'élément comparatif *buka* « comme » que l'on retrouve dans la parole analogique prononcée dans le cadre dudit contexte est une atteste non négligeable. Subséquemment, la mère (réceptrice) pourrait prononcer la parole analogique se présentant comme suit :

- *Bik' kuba buka cingandi*/ Ne soit pas comme x

Cette parole fonctionne comme un élément de motivation, d'éveil et d'incitation à la bonne action et à la prise de décision objective. Autrement dit, lorsque cette parole est prononcée à l'endroit de l'enfant (jeune fille), cela renforce l'estime de soi car en fait, cette parole intervient tel un antipoison qui vient pour anéantir le poison (injure-injuriante) inoculé dans l'esprit de celle-ci. Sachant que l'injure-injuriante porte une charge sémantique négative et dégradante, surtout lorsqu'il est produit sous un ton très fort qui marque la menace, il devient impératif de convoquer une parole psycho-constructiviste.

• Message de la tradition : voie proverbiale

Proverbe 2: *kadi mwana ù banganga i luvingu, moôloku ve*
Traduction littéraire : Tout enfant est prompt et non nonchalant.

- La paresse est vivement condamnée tandis que la diligence/la promptitude est célébrée vaillamment.

2.1.2. La dégradation de l'estime de soi

L'injure-injuriante a la capacité d'altérer l'estime de soi, ce qui est un sujet délicat et crucial. Qu'elles soient insultes et/ou injures, elles demeurent une violence verbale qu'il faille considérablement éviter pour ne pas soumettre notre perception de soi à une quelconque modification. Les paroles injurieuses peuvent causer des dommages et laisser des séquelles persistantes.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

Autrement dit, l'injure-injuriante a pour fonction d'engendrer des émotions telles que la honte, la culpabilité ou l'inadéquation, ce qui pourrait avoir un impact de grande envergure dans la vie de l'individu tel l'enfant.

a. Contexte d'énonciation de l'injure-injuriante

L'injure-injuriante s'applique également suivant des contextes d'énonciation à caractère ludique. Il n'est pas fortuit d'entendre des enfants, des insultes ou injures qui fusent souvent lorsqu'ils s'adonnent aux jeux. Il apparaît indéniablement que l'énonciation de cette injure intervient généralement dans le cadre d'un désaccord ou incompréhension manifestée qui parfois aboutit à une attaque physique entre enfants.

o **Champ de compétence de contextualisation de l'injure-injuriante :** Socialisation primaire et secondaire

1er Contexte d'énonciation : activité ludique

- **Type d'injure-injuriante :** comparaison, sarcasme
- **Voie interne de l'injure-injuriante:**

- **Emetteur :** enfant (jeune garçon)
- **Récepteur :** enfant (jeune garçon)

- **Contenu de l'injure-injuriante** :

- *Ku liat buka civandangu* : "marcher comme un canard"

- **Analyse de contenu de l'injure verbo-gestuelle «kuliat'buk a civandangu»**

La parole injurieuse qui est produite par l'émetteur fait nécessairement appel à la gestualité dans ce genre de cas. L'émetteur émet généralement la figure d'analogie en employant la mime pour toucher drastiquement son récepteur ; ce qui peut parfois s'apparentait à du théâtre.

Par ailleurs, cette figure n'est autre que la comparaison. Il sied de souligner que la comparaison peut parfois servir d'insulte et/ou d'injure, en particulier lorsqu'elle a pour optique de dévaloriser, de dénigrer et vexer quelqu'un. Il est évident que chacun d'entre nous mérite d'être traité avec le plus grand respect et dignité, et ce, peu importe son apparence ou encore ses caractéristiques. Comparer une personne à un canard ou à tout autre animal de manière péjorative pourrait être vexant et avilissant.

Au pire des cas, c'est d'accompagner cette comparaison d'une gestualité qui théâtralise l'injure. En effet, la comparaison prend acte à partir du comparatif « comme » qui sert à comparer les deux éléments tels le sujet de l'animal.

- **Message de la tradition : voie proverbiale**

Proverbe 2: *Nsusu yi kokilioyo, mu licio ù fumini*

Traduction littéraire : Le coq qui chante provient d'un petit œuf.

- Il nous apparaît essentiel de montrer du respect aux jeunes parce qu'ils sont l'avenir de demain.

3. L'impact négatif et positif de l'injure dans le contexte éducatif

La pratique de l'injure-interpellative dans le contexte de socialisation n'est pas sans conséquence du fait de la charge sémantique et énergétique qu'elle porte lors de sa matérialisation. C'est à ce titre qu'il nous apparaît nécessaire d'en ausculter la portée afin d'apprécier son aspect négatif et positif.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

3.1. Les retombées négatives de l'injure dans le contexte éducatif

Les retombées négatives de l'injure interpellative dans la socialisation de l'enfant peuvent être considérables et variées lorsqu'on observe les dommages collatéraux qui interviendraient dans la construction de la personnalité de celui-ci. Socialement, les parents, la famille et la communauté ont pour devoir d'assurer la sécurité physique et mentale des enfants.

D'entrée de jeu, l'injure interpellative pourrait fortement impacter sur l'estime de soi d'un enfant en procédant à sa dévalorisation personnelle, occasionnant ainsi l'anxiété et l'insécurité qui ont un impact sur les performances cognitives et conatives et aussi un risque probable de dépression. Les maux sus évoqués se manifestent comme suit :

- **Dévalorisation personnelle** :

Cette dévalorisation prend acte dès l'instant où l'action répétitive de l'injure interpellative prend acte, mais également suivant la situation d'énonciation ainsi que les conditions qui sous-tendent sa matérialisation. Il est à noter que la dévalorisation de l'enfant se manifeste de plusieurs manières, affectant à la fois son comportement et son bien-être émotionnel. Ci-après, les manifestations essentielles de cette dévalorisation :

De prime abord, il y a une baisse de la confiance en soi et de l'estime de l'enfant. A cet effet, l'enfant) peut commencer à se percevoir comme moins capable ou moins méritant que ses pairs. Sa pensée risque d'être émaillée de négativité ; ce qui créerait des sentiments d'infériorité et/ou d'incompétence, sous le label des expressions telles que : « Je ne vaux rien » ou « personne ne m'apprécie ».

Deuxièmement, l'isolement social peut intervenir dans ce cas échéant de la perte de valeur accordée à l'enfant par l'injure. Dans cette perspective, ce dernier peut choisir de se retirer ou d'éviter les contacts sociaux afin de se prémunir contre la douleur causée par les injures.

Troisièmement, l'anxiété et le stress peuvent l'habiter si tout est fait pour le diminuer émotionnellement à cause d'une situation quelconque. De ce fait, la peur d'être injurié peut entraîner une anxiété accrue ; ce qui le rendrait nerveux ou agité dans des situations sociales puisqu'il craint d'être la cible de moqueries ou d'injures.

Quatrièmement, l'on pourrait noter les problèmes de concentration chez l'injurié s'il est soumis fréquemment) aux situations de violence verbale. La dévalorisation personnelle
Affecte la capacité de l'enfant à se concentrer sur ses activités cognitives, spirituelles, etc. Celui-ci peut connaître des difficultés à se motiver ou à s'engager dans un apprentissage quelconque.

Enfin, l'enfant peut développer des difficultés émotionnelles : lorsqu'il y a dévalorisation par l'injure interpellative. Pour la plupart des cas, l'enfant qui se sent dévalorisé adopte des comportements hostiles. Le comportement agressif qu'il peut manifester, sera une façon pour lui de masquer sa propre douleur. Outre ce fait, il peut éprouver des émotions intenses, comme la colère, la tristesse ou la frustration, en raison de la dévalorisation. Ces maux sont donc facteur de problèmes de santé mentale, comme la dépression.

- **Dévalorisation de l'enfant à partir de l'injure interpellative :**

1er Cas pratique :
Contexte d'énonciation: situation de suivisme
Injurieur : un aîné
Injurié : un cadet
Injure publique: *ciyembi*
Ton : fâcheux et répugnant (excessif)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

Cette injure publique pourrait occasionner de la dévalorisation personnelle. Dans ce sens, il est indispensable de créer un environnement positif, nonobstant, la situation ou le problème qui se pose. Cette approche occasionnera un sentiment de valorisation, susceptible de réduire les impacts de la dévalorisation de soi et à renforcer son estime de soi.

- **L'anxiété et l'insécurité :**

Elles peuvent se manifester par un dilemme de sommeil chez l'injurié soumis au traitement de violence verbale accrue. En effet, il éprouvera des difficultés à s'endormir, des cauchemars ou des réveils fréquents peuvent indiquer une anxiété sous-jacente. Dans le même ordre d'idée, il peut avoir des symptômes physiques tels que des maux de ventre, des maux de tête ou d'autres douleurs physiques sans cause médicale apparente. A cela s'ajoute également l'irritabilité ou la colère. A cet égard, il est important de prêter attention à ces signes et d'offrir un soutien approprié.

- **L'anxiété et l'insécurité de l'enfant à partir de l'injure interpellative :**

1er Cas pratique :
Contexte d'énonciation: situation de paresse
Injurieur : un aîné
Injurié : un enfant
Injure publique: bon à rien
Ton : fâcheux

Dans pareille situation, il s'avère important d'interpeler l'enfant en créant des conditions qui ne dégradent pas sa personnalité et mais qui le préserve de toute anxiété et insécurité. Au regard du bien-être de celui-ci, la communication ouverte et le soutien émotionnel peut aider l'enfant à atténuer les effets négatifs de l'injure interpellative qui lui est adressée.

- **L'impact négatif sur les compétences cognitives et conatives**

Les conséquences de l'injure interpellative sur les performances et/ou compétences cognitives et conatives de l'enfant peuvent être significatives suivant la situation. Il faut admettre que l'injure interpellative, qu'elle soit verbale ou émotionnelle peuvent affecter tant soit peu l'estime de soi de l'enfant, ce qui pourrait à son tour influencer sa motivation et sa capacité à apprendre et à mieux se comporter comme le veut le bon sens.

D'emblée, sur le plan cognitif, un enfant qui subit des injures au quotidien peut, d'une façon considérable, éprouver des difficultés de mémorisation et de compréhension. La peur et/ou l'anxiété générée par des injures peuvent aussi entraver son engagement dans des activités intellectuelles ou sociales.

Pour ce qui est des performances conatives, c'est-à-dire liées au comportement et à la motivation, les injures peuvent diminuer drastiquement la confiance en soi (de l'enfant). Cette situation peut diminuer sa propension à entreprendre des initiatives, à participer en classe ou à relever des défis.

- **L'impact négatif sur les compétences cognitives et conatives de l'enfant à partir de l'injure interpellative :**

1er Cas pratique :
Contexte d'énonciation: situation de tromperie
Injurieur : un aîné

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Injurié : un cadet
Injure publique: Idiot **(*ciyembi*)**
Ton : fâcheux ou coléreux

Peu importe la situation, les injures ne doivent pas faire l'objet d'alternative de résolution de problème puisqu'elles ont un effet dévastateur sur l'estime de soi des individus. Être injurié ou rabaissé peut entraîner des sentiments d'infériorité et d'incompétence notoire.

Tout compte fait, les injures peuvent occasionner des conséquences profondes et qui durent dans le temps et qui affectent non seulement les relations interpersonnelles mais aussi le tissu social dans son ensemble. Promouvoir un dialogue "valorisant" respectueux et empreint d'empathie est essentiel pour contrer ces effets négatifs.

3.2. Les retombées positives de l'injure performative dans le contexte éducatif

L'injure interpellative n'est pas toujours négative ; elle s'inscrit également dans un cadre positiviste à partir de son caractère performatif manifesté dans la socialisation de l'enfant. Il est crucial de souligner que la performativité de l'injure se trouve dans la production langagière bien élaborée et réfléchie. C'est donc une action langagière qui possède un trait de performance. A en croire Béatrice Fracchiolla (2011, p.4), l'injure interpellative (performative) « possède toujours une force illocutoire voulue par celui qui l'énonce, qui souhaite produire un effet injurieux sur son interlocuteur, et que l'injure soit perçue comme telle ». Cette action de production de l'injure par l'injurieux manifeste un trait spécifique utile à l'interpellation de l'injurié. A cet effet, les retombées positives de l'injure interpellative (performative) dans le contexte éducatif de l'enfant peuvent se manifester de plusieurs manières :

Tout d'abord, il importe de comprendre que l'injure interpellative (performative), lorsqu'elle est employée de façon constructive et réfléchie, peut servir à renforcer la résilience des enfants. En les exposant à des défis verbaux, les enfants peuvent apprendre à développer des compétences en communication, à s'initier dans la gestion des conflits et dans le renforcement leur estime de soi.

Par ailleurs, dans un cadre éducatif, ces expériences peuvent inciter les enfants à réfléchir sur les mots et leur impact. Cela peut les amener à adopter une attitude plus empathique envers les autres, en comprenant que les mots peuvent blesser mais aussi guérir. En apprenant à naviguer dans ces situations, les enfants peuvent devenir plus conscients des dynamiques sociales et développer des compétences interpersonnelles essentielles.

Enfin, lorsque l'injure interpellative (performative) est abordée dans un cadre éducatif, cela peut pousser à une prise de conscience, à ouvrir la porte à des discussions sur le respect, l'inclusion et la diversité. Il faut admettre qu'elle permettrait aussi aux enfants de s'exprimer et de partager leurs expériences, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage plus inclusif et compréhensif.

- **L'impact positif sur les compétences cognitives et conatives de l'enfant à partir de l'injure interpellative :**

  1er Cas pratique :
  Contexte d'énonciation: situation de désobéissance
  Injurieur : un aîné
  Injurié : un cadet
  Injure : hors de ma vue, fainéant/ *yendakuna, moôlo*
  Ton : fâcheux et tolérant

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

En somme, bien que l'injure interpellative (performative) puisse sembler négative à première vue, elle peut également offrir des opportunités d'apprentissage et de croissance personnelle dans le contexte éducatif, tant qu'elle est encadrée de manière appropriée.

4. L'injure dans l'éducation traditionnelle : un genre mineur pertinent ?

L'éducation traditionnelle est un domaine macroscopique au sein duquel l'on trouve plusieurs outils de communication et parmi eux l'injure interpellative qui sert à la socialisation de l'enfant, nonobstant son aspect négatif. Cet outil pourrait être utilisé dans certaines circonstances comme nous l'avons susmentionné dans les analyses.

En réalité, c'est dans la perspective de remettre en cause un comportement irresponsable ou fustiger un comportement qui est aux antipodes des normes sociales ou morales que l'on peut l'employer. L'injure interpellative agit en terme de relation duelle où l'injurieur (la mère par exemple) s'adresse à un injuriaire qui est également l'injurié (l'enfant).

Sans l'ombre d'un doute, il interviendrait également dans l'établissement des frontières, dans l'expressivité des émotions intenses ou le renforcement des liens, surtout dans des situations où l'humour ou la provocation sont présents. Au demeurant, il convient d'admettre que l'injure-injuriante peut aussi engendrer des blessures et d'importantes crispations auprès de l'injurié.

Au-delà de son utilité dans le milieu traditionnel, l'injure n'est d'ordinaire pas jugée appropriée dans l'éducation du fait des dérapages ou dommages collatéraux qu'elle peut occasionner dans la vie de l'être en construction, en ce qui concerne l'enfant. De façon objective et générale, l'éducation a pour objectif de promouvoir la connaissance, le respect des valeurs, la compréhension mutuelle et la communication positive. De fait, user des injures pour une quelconque raison, peut créer un environnement hostile et nuire grandement à l'apprentissage. L'impact que l'injure-injuriante occasionne dans l'existence de l'être en construction prouve à suffisance qu'il est préférable d'encourager des échanges constructifs et respectueux pour favoriser le développement personnel de l'enfant.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort d'une part que la pratique de l'injure suscite des retombées négatives dans la socialisation de l'enfant. Il est établi que l'injure interpellative impacte fortement l'estime de soi d'un enfant en procédant primo à sa dévalorisation personnelle. Secundo, en occasionnant l'anxiété et l'insécurité. Tertio, l'impact sur les compétences cognitives et conatives est non négligeable. Enfin, il est susceptible de causer un risque probable de dépression.

D'autre part, l'injure interpellative n'est pas toujours négative ; elle s'inscrit également dans un cadre positiviste à partir de son caractère performatif manifesté dans la socialisation de l'enfant. Il est crucial de souligner que la performativité de l'injure se trouve dans la production langagière bien élaborée et réfléchie. C'est donc une action langagière qui possède un trait de performance. Son action positive s'articule dans sa capacité à renforcer la résilience des enfants, à les pousser à une prise de conscience et à les encourager à réfléchir sur les mots et leur impact.

Outre son impact, il a été nécessaire d'ausculter sa pertinence dans le cadre de l'éducation de l'enfant. Il importe de noter que l'injure n'est d'ordinairement pas jugée appropriée dans l'éducation du fait des dérapages ou dommages collatéraux qu'elle peut occasionner dans la vie de l'être en construction qu'est l'enfant. De ce fait, user des injures pour une quelconque raison, peut créer un environnement hostile et nuire grandement à l'apprentissage.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Toutefois, il faut admettre qu'à l'ère actuelle, l'injure n'est pas un canal de communication adéquat pour l'éducation de l'enfant. Ce qui était admissible hier est devenu caduc aujourd'hui ; les temps et les pratiques ont changé.

Références bibliographiques

Abdourahamane Moctar M., 2022, « Cultures et implication des parents à l'école : quelles articulations ? », dans Abdeljalil Akkari, Stefania Gandolfi, Moussa Mohamed Sagayar, Mohamed, *Repenser l'éducation et la pédagogie dans une perspective africaine. Manuel pratique à destination des enseignants et des formateurs d'enseignants* (p.67-90), dans Géneve, Globethics

Barker Chris, Jane Emma A., 2016, *Cultural studies: Theory and practice*, London, Sage publications Ltd, 5th edition

Bonvini Emilio, 1995, « L'injure dans les langues africaines », dans Faits de langues, n°6, p. 153-162, DOI : https://doi.org/10.3406/flang.1995.1016

Ezambe Ferdinand, 2010, « La place de l'enfant dans la famille en Afrique. Circulation et don », dans Revue recherches psychologiques et éducatives, N° 3, pp. 27-35

Fonseca Christiane, 2014, « Et la paresse alors ? », dans Cahiers de psychologie jungienne, pp.125-132

Fracchiolla Béatrice, 2011, « injure », dans Michela Marzano, Dictionnaire de la Violence, PUF, pp.706-710

Framer Charles, 1959, « Psychologie de la frustration », dans Bulletin de psychologie, tome 12, n°167, pp. 841-844

Lallemand Suzanne, 1975, « Insulte et pédagogie chez les Mossi », dans Systèmes de pensée en Afrique noire [En ligne], n°1, mis en ligne le 08 juillet 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/span/192

Lancelot Alain, Pinto Roger, Grawitz Madeleine, 1965, « Méthodes des sciences sociales », dans Revue française de science politique, 15e année, n°1, p.137-138

Ndiaye Samba, 2020, *Les Thèmes de la Vie: Explication*, Dakar, NES

Perdriault Marguerite, 2007, «Amputé d'ta mère ! » Traiter l'injure, une prévention à construire » dans la nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation – n°40 • 4e trimestre p.115-124

Resende José Manuel, Gouveia Luís, Beirante David, 2016, « Les jugements moraux sur l'humiliation et l'insulte morale : une méthodologie pragmatique sur l'analyse de la sociabilité scolaire », dans Sciences et Actions Sociales, N°3

Rouayrenc, C., 1996, *Les Gros mots*, Paris, PUF

Sagaert Claudine, 2017, « L'injure et l'insulte : une question de laideur », dans Langages et communication : écrits, images, sons, édité par Mireille Corbier et Gilles Sauron, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, https://doi.org/10.4000/books.cths.843.

Sawadogo Ousmane, 2003, « L'éducation traditionnelle en Afrique noire : Portée et limites », dans Mandem : http://www.manden.org/article.php3?id_article=25(21/03/2025)

Senström Oscar, 1948, *Proverbes des Bakongo*, Thèse de Doctorat, option Philosophie, Université de Uppsala, Swède

Zoungrana M., 2023, «L'éducation par la transgression sociale : exemple des Solem-Koeese du Yatenga », dans Collection recherches & Regards d'Afrique, Vol. 2, No Fin campagne

Corpus

Injures :

Gestuelle injuriante : Botuka

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.257-269

Ciyembi
Tala busu buka civandangu
Bika kuba buka cingandi
civulu

Proverbes :

Proverbe 1: *mociwa bula' mwana' ù focikumbèka'*
Proverbe 2: *Nsusu yi kokilioyo, mu licio ù fumini*
Proverbe 3: *mwana ù banganga i luvingu, moôloku ve*

Notce biographique

Aimée Noëlle Gomas est une enseignante de carrière (40ans de service: tour à tour, elle a été institutrice, professeur des Collèges des Lycées et aujourd'hui, enseignante à l'université). Actuellement maître des Conférences à l'Université Marien Ngouabi où elle disperse des cours de Littérature orale à la FLASH et à l'Ecole Normale Supérieure.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , **Vol 4, n°2, Année 2025**

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*